

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 08 FEVRIER 2021 à 20 heures**

L'an deux mil vingt et un, le **LUNDI 08 FEVRIER**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU, Michel BOUILLON, Julie CHARPENTIER, Yohann FOUASSIER, Pierrette LEHAY, Patrick BEAUPÈRE, Michèle DUCHEMIN, Marie-Claude HOUDELIER, Lilian BÈGUE, Jean-François RAIMBAULT, Stéphane SABLÉ, Caroline BEAUDUCEL, Jérôme BÉNÉZET, Yannick BRUNEAU, Noémie GAIGNER, Stéphanie BERTHIER-BÉCHU, Nicolas GAUBERT.

Absentes excusées :

Florence LAMBARE ayant donné pouvoir à Lilian BÈGUE

Aurélie VULLO-STIENNE ayant donné pouvoir à Caroline BEAUDUCEL

Secrétaire : Yohann FOUASSIER

Sans observation, le procès-verbal de la réunion du lundi 11 Janvier 2021 est adopté.

**QUESTION 1**

**COMPTE RENDU COMMISSION COMMUNICATION  
MEDIATHEQUE**

Pierrette LEHAY, Adjointe responsable de la commission «Communication Culture » donne compte-rendu des dossiers en cours :

-La sécurisation, l'évolution et la mise à jour du site Internet de la commune :

La sécurisation, l'évolution du site internet de la commune, la maintenance technique pour une année ont été confiées à STUDIO V3 pour un montant de 892.50 € TTC.

Les principales modifications prévues :

- une mise à jour des informations générales
- un bandeau pour les infos de Laval Agglomération,
- un lien avec « France Service »
- le menu du restaurant scolaire près du portail citoyen,
- un moteur de recherche sur la page d'accueil,
- les photos sous forme de diaporama,
- une meilleure visibilité des liens avec des icônes ou bannières

- La mise à jour du livret d'accueil des nouveaux arrivants :

- la mise à jour des commerçants et artisans : priorisation de l'adresse mail au lieu du domicile,

Ajout :

- des producteurs locaux,
- les informations sur le réseau des transports proposé par Laval Agglomération

-L'ouverture à de nouveaux outils de communication

-La mise en place de la plateforme de ALFRESCO pour une communication et partage des dossiers entre élus

-L'ouverture d'un compte Facebook

- Médiathèque

Suite à la demande de temps partiel par Nathalie MALARY, Hélène EUDIER a été recrutée sur une durée de 6 mois par les deux collectivités employeurs (le Bourgneuf-la-Forêt et Port-Brillet).

Nathalie assure le poste à 18/35<sup>ème</sup> à la Médiathèque de Port-Brillet et Hélène pour le même temps à la Médiathèque du Bourgneuf-la-Forêt par une convention de mise à disposition pour 9/35<sup>ème</sup>.

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>QUESTION 2</b> | <b>COMPTE-RENDU COMMISSION AMENAGEMENT</b> |
|-------------------|--|

Michel BOUILLON, Adjoint responsable de la commission Aménagement, présente les dossiers évoqués à la réunion du 18 janvier :

Fleurissement :

Il a été demandé que le passage du jury du Conseil National des Villes et Villages fleuris soit reporté en 2022 pour permettre à la commission de préparer le dossier pour le maintien de la 1<sup>ère</sup> fleur.

La commission propose d'embellir le bourg par des aménagements et fleurissement mais sans objectif d'obtenir une fleur supplémentaire. Lilian BÈGUE et Florence LAMBARÉ sont les élus désignés sur le suivi du fleurissement.

Moutons :

Les moutons doivent arriver fin janvier (15 béliers castrés - 1 bélier reproducteur et 5 brebis pleines) sur le terrain au-dessus de la station d'épuration. Avant l'agnelage prévu en mars, il a été installé par des bénévoles une clôture de séparation.

Morfelon :

Les plantations prévues par le Javo sur le site de Morfelon à proximité du plan d'eau seront faites en février 2021.

Afin d'entretenir le terrain de l'autre côté du ruisseau, la commission aménagement propose de mettre des moutons ponctuellement. Des devis ont été demandés pour la clôture et l'abri.

Le Conseil est informé de l'érosion de berge du ruisseau proche du bloc sanitaire qui menace la stabilité de la passerelle située à proximité. Monsieur Nicolas BOILEAU, technicien au JAVO propose des solutions de reprises pour un coût de l'ordre de 3 200 à 4 500 € HT selon les options retenues. La prise en charge financière reste à convenir entre les deux structures (commune/JAVO).

Médiathèque :

L'aménagement paysager extérieur de la médiathèque avance. Le gazon synthétique a été posé et les premiers mobiliers installés.

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| <b>QUESTION 3</b> | <b>COMPTE-RENDU COMMISSION ANIMATIONS</b> | <b>RELATIONS ASSOCIATIONS</b> |
|-------------------|---|-------------------------------|

Yohann FOUASSIER, Adjoint et responsable de la commission Animations – Relations Associations donne compte-rendu de la réunion de la commission du 25 janvier 2021

Contrôle de résistance des équipements sportifs : Une cinquantaine de petites réparations sont à analyser et à réparer en fonction de l'urgence.

Local d'accueil de la jeunesse : Un questionnaire sera transmis aux jeunes afin de connaître leurs besoins, envies et engagements de mise à disposition d'un local destiné à des activités en présence de l'animateur communal.

Programme d'animations en 2021 :

- Journée CARNAVAL prévue le dimanche 25 AVRIL.
- Journée citoyenne au mois de JUIN (la journée du 26 juin reste à confirmer).
- L'échange Franco-Finlandais prévu en juillet est maintenu dans le moment.
- Un camp jeunesse de 2 à 3 jours sera prévu à Brûlon dans la Sarthe.

Quant à l'animation familiale « Le Bourgneuf-la-Folie », sur proposition de la commission le Conseil Municipal confirme son report en 2022.

### Les Boucles de la Mayenne

Les boucles de la MAYENNE passeront le dimanche 30 MAI au BOURGNEUF. Il y aura lieu de prévoir des volontaires pour assurer la sécurité du passage de la caravane et des coureurs. Cette étape est la dernière avant l'arrivée prévue au niveau du Pôle MAYENNE et sera télévisée.

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>QUESTION 4</b> | <b>COMPTE-RENDU COMMISSION ENFANCE AFFAIRES<br/>SCOLAIRES</b> |
|-------------------|---|

Julie CHARPENTIER, Adjointe responsable de la commission Enfance – Affaires Scolaires présente les dossiers évoqués en commission.

#### -Sollicitation subvention classe découverte 2 classes Ecole Privée

L'école privée Saint-Joseph demande une aide au financement d'une classe découverte. Ce projet concerne les 40 élèves de CE et CM qui se déroulera sur 4 jours en mai 2021 à BÉROU-LA-MULOTIÈRE (Eure et Loir). L'objectif est en lien avec le projet pédagogique de l'année : « Construisons le monde de demain et la préservation de l'équilibre de notre environnement »

Le coût du séjour est de 314.50 € par élève.

Il est précisé les plafonds de subventionnement votés en décembre 2019 à savoir :

-270 € pour la classe découverte

-531 € pour la classe montagne

sur lesquels la commune participe à hauteur de 1/3.

Après exposé, sur proposition de la commission Enfance - Affaires Scolaires, le Conseil Municipal unanime :

**MAINTIENT** le plafond subventionnable des classes de découverte (hors montagne) à **270 €**.

**VALIDE** la participation à hauteur de 1/3 de cette somme pour le séjour prévu en mai 2021 des élèves de CE et CM de l'école privée St Joseph, soit une aide 90 € par élève participant, sur remise de la liste.

#### -Croq'loisirs : rencontre avec le Centre Initiative Nature de Laval Agglomération

Le CIN interviendra sur les temps d'accueil des petites vacances en 2021 auprès des enfants sur les thématiques :

-des animaux aquatiques (1/2 journée autour de la mare),

- biodiversité à la ferme

-1/2 journée autour de l'étang de Morfelon au printemps, en été

-éventuellement sortie à l'Huisserie avec exposition autour de la haie et temps en forêt

#### Vacances d'hiver (février-mars) :

Semaine 1 : le corps et les 5 sens

Semaine 2 : Monde aquatique

Yann DAOUDAL viendra en renfort sur des activités sportives.

#### Vacances de Printemps :

Semaine 1 : thème de la musique – stage avec Mavel Daviau et sortie « festival les Mouillots »

Semaine 2 : Intervention CNI (voir ci-dessus) Thème les animaux et sortie Bioparc de Doué la Fontaine

Selon conditions sanitaires

Restaurant Scolaire : Il est rappelé le départ de Christophe RENOULT au 1<sup>er</sup> mars et l'arrivée de François PORTIER au plus tard le 1<sup>er</sup> avril. Un repas de départ avec les enfants est prévu le jeudi 18 février. Pour ceux qui le souhaitent des dessins d'enfants pourront être remis à Christophe via les écoles.

Pendant les 3 semaines de mars, Monsieur MALIN du restaurant de Port-Brillet pourrait assurer la préparation des repas. Les conditions restent à fixer.

PEDT : La composition du comité de pilotage est arrêtée :

Membres de la commission Enfance Affaires Scolaires, élu responsable Animation/Jeunesse, directrices d'école, représentants de parents d'élèves, agents responsables des différents services périscolaires et extrascolaires, partenaires institutionnels (CAF – MSA - DDCSPP – EDUCATION NATIONALE ...)

Il est rappelé que la commune est accompagnée par Les Francas dans l'élaboration de ce document. La première réunion est programmée le Vendredi 19 février à 18 heures.

## QUESTION 5

## CESSION DE TERRAIN CHEMIN DES HAYES HUETS

Monsieur Patrick BEAUPÈRE, adjoint informe l'assemblée de la demande de Monsieur Aristide LONCLE et de Madame Emilie CHARBONNIER, de cession d'un délaissé de terrain de 64 m<sup>2</sup> longeant le chemin rural des Hayes Huets, lequel est déjà, à ce jour confondu dans leur propriété.

Ce terrain permettrait une limite de propriété cohérente avec la courbe de chemin rural.

Après présentation de ce dossier, le Conseil Municipal à l'unanimité,

### DECIDE

La cession d'une bande de terrain située entre le chemin rural des « Hayes Huets » et la propriété de Monsieur LONCLE et Madame CHARBONNIER, d'une superficie de 64 m<sup>2</sup> cadastré section A 2582 au prix de l'euro symbolique et de confier au cabinet ZUBER de Laval, les formalités d'acte.

Les frais de bornage et d'acte sont à la charge des acquéreurs.

**DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour entreprendre toutes les démarches relatives à ce dossier et procéder à la signature de l'acte.

## QUESTION 6

## PREMIERS SCENARIOS TRAVAUX SECURISATION ABORDS POLE ENFANCE

Monsieur Patrick BEAUPERE, adjoint présente à l'assemblée les deux premières propositions de scénarios d'aménagement de sécurité aux abords du Pôle Enfance transmis par Mayenne Ingénierie.

Ces propositions méritent d'être discutées, analysées et peut être simulées pour répondre au mieux aux besoins de sécurité des piétons, des enfants et aux automobilistes et véhicules poids lourds.

## DECISIONS et INFORMATIONS DIVERSES

-Dépôt fiches projet 2021 – 2025 auprès de Laval Agglomération

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt de 7 fiches d'appel à projet auprès de Laval Agglomération pour la période 2021 à 2025 à titre de recensement des opérations d'investissement sur les 4 prochaines années. Ces informations permettent une présentation des projets d'investissement sur le territoire de Laval Agglomération auprès des financeurs.

|       |          |                 |                                      |  |            |
|-------|----------|-----------------|--------------------------------------|--|------------|
| ECOLE | SECURITE | TERRAIN<br>FOOT | RENOVATION<br>ECL PUBLIC<br>2 fiches | ISOLATION<br>SANITAIRES<br>Terrain de football | POLE SANTE |
|-------|----------|-----------------|--------------------------------------|--|------------|

-Compte-rendu comité de pilotage restructuration de l'école publique

Monsieur COURTOIS a présenté lors de la réunion du jeudi 28 Janvier

- 1 - le parcellaire sur lequel pourraient s'implanter les locaux, les cours, le stationnement, les dessertes, les accès nécessaires à l'école
- 2 – les lieux et les structures actuelles des équipements dédiés aux enfants (Pôle enfance, Ecole, restaurant, salle des sports, médiathèque, terrain de football).
- 3- les règles d'urbanisme et informations environnementales (captage d'eau)
- 4 – les aspects sanitaires : nuisances sonores, risques naturels, technologiques...
- 5 – la description des besoins et des surfaces par locaux.

La prochaine réunion est prévue le 16 mars avec la présentation de deux scénarios

-Information sur travaux lotissement de la Beulotière

La rencontre avec Monsieur PLOQUIN de Ouest'Am a permis d'arrêter les travaux d'aménagement qui pourraient se réaliser mi 2021 à savoir :

- Tous les cheminements qui ne longent pas les voiries
- Les places de stationnements,
- Les plantations qui ne longent pas les voiries
- Busage du fossé qui se trouve entre les lots 25-27 et 34-43
- La passerelle au-dessus du ruisseau
- Travaux de réfection partielle des voiries par l'entreprise SECHE

Une concertation avec les habitants du lotissement est prévue. Ses modalités dépendront de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19.

-Rencontre Méduane Habitat

A notre demande, une rencontre a eu lieu lundi 25 janvier au cours de laquelle il a été présenté le lotissement de la Beulotière avec la présence de l'ilôt A qui peut recevoir un projet immobilier de 4 à 6 logements.

Les documents demandés ont été transmis pour réaliser une étude de faisabilité. Il devrait revenir auprès de la commune d'ici avril / mai prochain.

-Poteau incendie « La Chelleraie »

Dans le cadre du projet d'un élevage de près de 100 000 volailles au lieu-dit « La Chelleraie », Monsieur et Madame HOCDE ont sollicité la SAUR pour l'implantation d'un poteau incendie pour venir en complément de la réserve d'eau et ainsi répondre aux normes de sécurité incendie de leurs bâtiments.

Il a été étudié deux possibilités :

- Implantation du poteau en terrain privé avec prise en charge du renforcement du réseau et du poteau incendie par les exploitants,
- Implantation du poteau sur le domaine public communal pour que celui-ci puisse desservir les bâtiments d'élevage mais également les riverains.

Considérant qu'à partir du moment où un poteau est implanté sur le domaine public, aucune participation ne peut être demandée à un tiers, il sera donc implanté en domaine privé à la charge des exploitants.

Séance levée à 22 heures 30